



Assemblée générale

Distr. limitée
27 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 80 de l'ordre du jour

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

**Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bélarus, Belgique,
Chili, Chypre, Croatie, États-Unis d'Amérique, ex-République
yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Guatemala,
Hongrie, Italie, Koweït, Lituanie, Malaisie, Pologne, Portugal,
République tchèque, Slovaquie et Ukraine : projet de résolution**

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Albanie, Angola, Arménie, Australie, Belize, Bosnie-Herzégovine,
Brésil, Bulgarie, Canada, Colombie, Costa Rica, Égypte, Équateur,
Espagne, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Iraq,
Irlande, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Malte, Monaco,
Monténégro, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, République
de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie,
Singapour, Slovénie, Suisse et Turquie**

